

GESTION ET ADMINISTRATION DE LA DUP

Durée :

1 jour / 7h

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- **Cerner le cadre juridique des attributions d'une DUP**
- **Identifier le rôle de chacune des instances**
- **Mettre en œuvre une réunion (préparation et animation)**

Public :

Service RH, représentant de la direction au sein d'une DUP

Contenu pédagogique :

Repérer les avantages et inconvénients d'une délégation unique du personnel

Les différentes instances représentatives du personnel en fonction des seuils d'effectif.
Les fondements juridiques de la Délégation Unique du Personnel.

Quelles sont les entreprises concernées ?

Peut-on mettre en place une DUP dans un établissement ?

Pré-requis :

Aucun

Prendre en compte les contraintes de la mise en place d'une DUP

Mise en place du dispositif et Calcul de l'effectif.

Procédure à suivre.

Modalités en matière d'élection et spécificités.

Nombre de membres de la délégation unique.

Le cumul des mandats des représentants du personnel. (Conséquences de la mise en place d'une DUP pour l'employeur, pour les élus)

Composition et fonctionnement de la DUP

La DUP dans sa mission de DP.

La DUP dans sa mission de CE.

Le droit d'alerte.

La mise en place du CHSCT en présence d'une DUP.

Sanction de la formation :

Attestation de formation

Les attributions spécifiques du CE

Les informations et les consultations du CE.

Autres attributions.

Les moyens matériels et financiers.

Les autres moyens.

Le recours aux experts.

Droits et obligations de la DUP

Devoirs et droits en tant que membre de la DUP (confidentialité, droit de circulation...).

Devoirs et droits en tant qu'employeur (local, heures de délégation...).

Le déroulement des réunions

Quelles sont les obligations de l'employeur vis-à-vis de la DUP ?

Quelles questions la DUP peut-elle poser à l'employeur ?

Un cadre juridique protecteur

Qu'est qu'un délit d'entrave ?

Quelle procédure doit respecter l'employeur dans le cas de rupture du contrat d'un membre d'une DUP ?

Démarche et méthodes pédagogiques :

- Démarche **active, centrée sur l'apprenant qui « agit »**.
- Méthodes :
 - **participative**, basée sur le questionnement des participants
 - **active**, fait appel à l'expérience, à la réflexion, à l'initiative et à la motivation des formés.

Techniques et outils :

Alternance des techniques suivantes :

exposé, démonstration, questionnement

Remise d'un support pédagogique papier et power point de présentation

Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative en cours de module
- Evaluation des acquis
- Evaluation de la satisfaction, à chaud
- Evaluation à froid sous 4 mois